

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77059

Objet

C.E.P.A.A.C.
Interventions complémentaires - équipement mobilier.

ARCHE LE TALLEC

DATE DE CONVOCATION

9 mai 1977

DATE D'AFFICHAGE

9 mai 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 27

Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le treize mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, LACHAUX, BUIASSO, BOUCHET, BOUTET, PEPAS, COLLE, POUGET, VIAUD, POUVILLE, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHAGUA, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET, M. PELLETIER, CABE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM.

Messieurs MONTRON et POUGET a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 22 février 1977, le Conseil Municipal a décidé de procéder à la dévolution de fournitures de rideaux, sièges et tables pour l'équipement des salles de congrès et commissions des halls d'accueil et salles de jeux et de lecture, par voie d'appel d'offres.

Il ressort des consultations lancées auprès de divers fournisseurs locaux :

ART & SOLEIL, rue Gambetta ROYAN
MEUBLES BARREAUD, rue de la République ROYAN
J.P. COURTIN, 26 rue Gambetta ROYAN
LAVERGNE MEUBLES, 68 rue de la République ROYAN
MEUBLES LE TALLEC, rue Notre-Dame ROYAN

./.

NOVELTY-HALL, rue de la République à ROYAN
TERREAU, 25 rue Pierre Loti ROYAN
THOMAS TISSUS, 31 rue de la République ROYAN
CROZATIER MEUBLES Route de Saujon MEDIS
MEUBLES GOULET, Route de Saujon MEDIS.

que seuls se sont intéressés aux fournitures Mme LE TALLEC, rue Notre-Dame à ROYAN, d'une part et M. Bernard TERREAU, 25 rue Pierre Loti à ROYAN, d'autre part.

Après examen des propositions des fournisseurs précités, M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de passer des marchés négociés avec :

- M. TERREAU, pour la fourniture de rideaux destinés à l'équipement de la salle des congrès et des salles de commissions, d'une part, ainsi que du mobilier de "détente" destiné à l'équipement des halls d'accueil, d'autre part, la dépense correspondante étant estimée à 120.775,60 F. T.T.C., compte-tenu d'une remise exceptionnelle pratiquée sur le mobilier de "détente".

- Mme LE TALLEC pour la fourniture de mobilier destiné à l'équipement des locaux à usage de bureaux de l'Office du Tourisme, d'une part, du bar et salles de jeux d'autre part, la dépense correspondante étant estimée à 112.014,30 F. T.T.C. compte-tenu d'une remise exceptionnelle de 10% pratiquée sur le mobilier "bar et jeux".

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu le programme des travaux et fournitures indispensables à la mise en exploitation du C.S.P.A.A.C.

Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 312 bis 2^{ème},

Considérant la nécessité et l'urgence des fournitures précitées,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer des marchés négociés avec :

2°/ Mme LE TALLEC, rue Notre-dame 17200/ROYAN pour la fourniture de mobilier destiné à l'équipement des locaux à usage de bureaux de l'Office du Tourisme, d'une part, du bar et salles de jeux, d'autre part, le montant du marché à intervenir étant estimé à la somme de CENT DOUZE MILLE QUATORZE FRANCS TRENTE CENTIMES T.T.C. (112.014,30 F.) valeur actuelle.

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits affectés au financement général de l'opération chapitre 909-5.

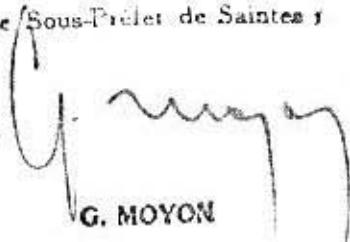
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.



APPROUVÉ

KIMPEFORT-S-MER, le 30 JUIN 1977
Le Sous-Préfet.

Pour le Sous-Préfet ~~nommé~~,
Le Sous-Préfet de Saintes


G. MOYON

